



## FORMULAIRE

Rapport d'incident

### INFORMATIONS GENERALES

SOCIETE : NORVAL

SITE : NORVAL  
ZI Le Bois de la Mare  
76480 BERVILLE SUR SEINE

ACTIVITE : RFS démantèlement – Tri des métaux et plastiques

DATE : 16/07/19

TYPE D'INCIDENT :

- Incendie
- Accident environnemental
- Autre : .....

### INTERLOCUTEURS

### CIRCONSTANCES PRECISES

**Date** : 16/07/19

**Heure** : 17h05

**Description précise de l'incident** : Un incendie s'est déclaré dans le broyeur plastique et s'est propagé dans les stocks de plastiques (plastiques de déchetteries et PAM). Aucun impact sur les zones d'exploitation et de stockages couvertes ainsi que les zones liées à l'activité tri des métaux.

**Lieu précis de l'incident** : Limité au stockage de plastiques broyés

**Déroulé :****Mardi 16 juillet 2019 :**

17h05 : Détection visuelle de fumées par un des salariés partant en pause.

Information immédiate de l'incident au Directeur de site présent dans les locaux administratifs, pour déclencher la procédure de situation d'urgence.

Conjointement, les salariés recouvrent le foyer avec de la terre à l'aide d'engins et essayent de démarrer la motopompe du site ainsi qu'un poteau incendie.

17h25 : Le Directeur de site appelle les secours.

Le conducteur d'engin écarte les tas de déchets pour éviter la propagation des flammes.

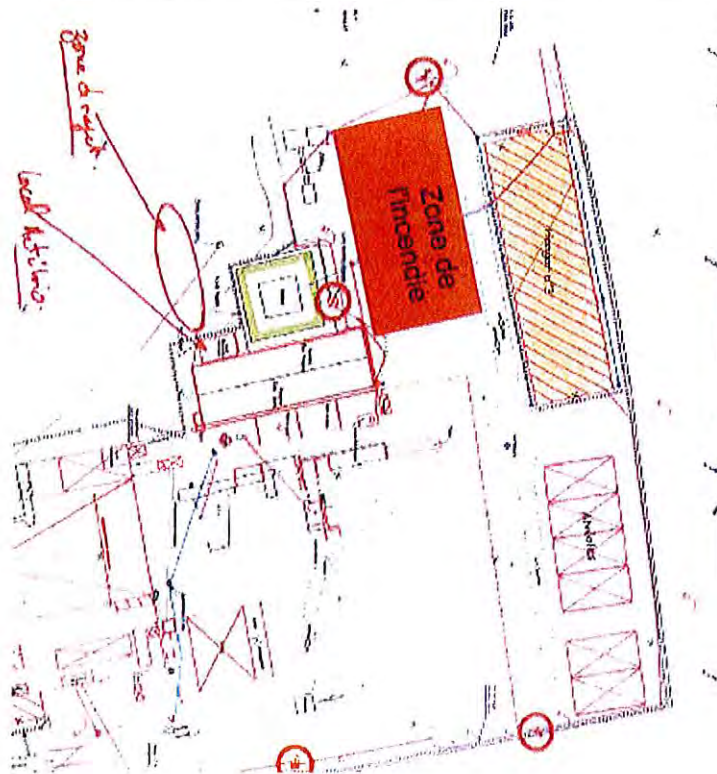
La situation étant jugée non maîtrisable par nos équipes d'intervention, l'évacuation des salariés a été mise en place.

Arrivée des pompiers à 17h45.

18h15 : Contact de la DREAL avec le Directeur de site

Définition du plan de sauvegarde (Directeur de site – Service de secours) : Sauvegarde du bâtiment DEEE / Process et maîtrise de l'incendie au droit du départ de feu et des intérêts extérieurs au site

En premier lieu, mise en place d'une protection en eau du convoyeur pour maintenir le foyer dans la partie gauche tout en protégeant le TGBT.





Les premières interventions des secours visaient à couper les propagations et protéger le hangar DEEE.

19h42 : réunion avec Secours Gendarmerie et Norval :

- décision de réapprovisionner en pompant dans la Seine
- décision de couper la route RD 64 pour mise en place d'un dispositif d'alimentation hydraulique
- information des mairies et des riverains de la situation par les services de secours
- prise d'échantillons des fumées par les secours
- surveillance par les secours de l'évolution du panache de fumées pour les impacts potentiels

20h : arrivée de la DREAL sur site

Vers 21h : feu circonscrit

Au plus fort de l'incendie, 86 sapeurs-pompiers sur site et une cinquantaine d'engins du SDIS.

Contrôle et maîtrise de la situation toute la nuit par les pompiers et 1 cariste présent pour étaler les tas.

**Mercredi 17 juillet 2019 :**

5h : Changement de poste et renfort du personnel (1 chargeur, 1 chef d'équipe, 2 télescopiques, 1 agent de maintenance).

6h : Arrivée du Directeur de site

Nouvelle stratégie mise en place en accord avec le Directeur du site - Service de secours : déplacement des tas non touchés pour laisser la place suffisante pour étaler les tas sur 1m de hauteur maximum. Action menée toute la journée du 17 juillet.

13h : Décision en accord avec les pompiers de louer des moyens d'extinction (2 motopompes) dans l'objectif de réduire les effectifs des secours.

18h : Décision en accord avec les pompiers de réduire leurs effectifs et les moyens dédiés. Accompagnement de notre personnel du site toute la nuit avec présence d'un Fourgon Pompe Tonne et une équipe de 6 sapeurs-pompiers.

**Judi 18 juillet 2019 :**

Vers 7h00 : Constat de l'évolution de l'évènement Directeur du site – Service de secours : Extinction complète de l'incendie. Décision des services de secours du retrait complet de leurs effectifs et moyens présents sur site.



Photos de l'évènement :





## MESURES PRISES

Mesures immédiates :

- **Sécurisation de la zone, extinction de l'incendie, vérification de non rejet des eaux (rétention du site)**

Mesures différées :

- **Analyse des causes du départ de feu / de l'incendie** → programmée le 7/08/19
- **Analyse du dysfonctionnement de la motopompe** → l'analyse sera également réalisée le 7/08/19
- **Analyse de l'impact environnemental de l'incendie**
  - Analyses d'eaux d'extinction en cours (SGS et CARSO) → résultats prévus pour le 02/08/19 sauf méthylmercaptopan le 12/08/19
  - Prélèvements des sols superficiels et végétaux réalisés les 23 et 24/07/19 → résultats sous 20 jours ouvrables puis élaboration du rapport pour début septembre 2019.
  - Étude d'impact du sinistre sur l'environnement pour le 17/09/19 en fonction des résultats d'analyses précédents.
- **Evacuation vers centre de traitement des eaux polluées + des déchets brûlés** → recherches d'exutoires en cours
- **Evaluation des dégâts d'incendie (état du sol, bâtiment, électrique...)** → rapport sur l'intégrité structurelle du bâtiment et vérification électrique OK.  
La dalle n'est que superficiellement dégradée.
- **Remise en fonctionnement du dispositif surpression** → pompe révisée le 26/07/19, dernières réparations sur le réseau le 01/08/19.
- **Vérification des ressources nécessaires en eaux** → mise en place d'une jauge de niveau programmée
- **Suite à la visite du Commandant des Pompiers, plusieurs actions programmées :**
  - Augmentation dans l'AP du volume d'eau d'extinction à 750m3
  - Protection du local pompe en modifiant la structure (parpaings) et l'entrée (côté opposé aux zones de stockage)
  - Localisation de la motopompe mobile dans un endroit plus en retrait des zones de stockage (à proximité du local Actibio) - fait
  - Amélioration de l'accès aux poteaux incendie (8\*4m) (restructuration des stocks)
- Recherche du défaut sur le réseau eaux de voiries → curage du réseau et vérification réalisés : trop plein du bassin eaux extinction qui se redirige vers le bassin eaux extinction.
- Réparation de la station Actibio qui a été dégradée lors de l'évènement → prévue pour semaine 36-37



**CONSEQUENCES DE L'EVENEMENT**Humaines

L'événement n'a pas eu de conséquence humaine.

Matériel

Destruction totale :

- 1 pré déchiqueteur avec trémie, cabine et tapis
- 1 broyeur avec tapis
- 1 sauterelle
- 1 pelle électrique et hydraulique

Bâtiment DEEE : éclairage et affichage extérieur, gouttières et descentes de gouttières.

Stocks impactés

Types de plastiques	Tonnages sur site le jour de l'évènement	Tonnages brûlés	Reste sur site
plastiques de plage	12,3	12,3	0
plastiques de déchetterie	341	100	241
PAM	159,6	110	49,6
PAM coulant 1,085	150	100	50
plastiques industriels (obturateurs)	10,74	5,38	5,36
coques écrans	17,54	17,54	0
lot de détecteurs incendie	11,58	11,58	0
RBA	306	145	161
Imprimantes	36	36	0
<b>TOTAL</b>	<b>1044,76</b>	<b>537,8</b>	<b>506,96</b>

Sociales et économiques

- Estimation du coût des dommages : 1200k€
- Nombre de jours d'arrêt d'activité : 6 jours

Protection du sol et eaux souterraines

L'ensemble des eaux d'extinction ont été recueillies dans un bassin dédié.

Environnementales

Les eaux d'extinction ont été canalisées.

Il n'y a actuellement pas de conséquence environnementale à signaler hormis l'impact atmosphérique qui est en cours d'analyses par Atmo Normandie.





# FORMULAIRE

Rapport d'incident

## CAUSES POSSIBLES DE L'ÉVÉNEMENT

Lors de l'activité de broyage de plastiques, suspicion de la présence d'une pile ou d'un condensateur qui aurait entraîné un départ de feu.

Rédacteur :

[Redacted]

Le 02/08/19

[Redacted]

Approbateur :

[Redacted]

Fonction : Directeur de site

Le 02/08/19

[Redacted]

Destinataires :

[Redacted]

